

Ambassadeur de la sensibilisation au développement durable dans le domaine forestier

Service civique

Contexte

Forêt Méditerranéenne (Association Loi 1901)

Forêt Méditerranéenne favorise la diffusion des connaissances et les échanges d'information sur les espaces naturels et forestiers méditerranéens, afin de faire reconnaître les spécificités des forêts méditerranéennes. Elle organise des rencontres : séminaires, colloques, journées d'étude... et publie deux périodiques. Elle rassemble un public varié, constitué d'acteurs institutionnels, socio-professionnels, associatifs... des milieux de la gestion et de la protection de la forêt méditerranéenne.

L'association souhaite accueillir un volontaire afin qu'il participe à ses différentes actions de communication. Il lui sera notamment proposé de s'impliquer dans le volet communication numérique de l'association.

Adresse et numéro de téléphone de l'organisme d'accueil :

14 rue Louis Astouin 13002 Marseille – Tel : 04 91 56 06 91

Missions proposées

Intitulé : Ambassadeur de la sensibilisation au développement durable dans le domaine forestier

En vue de mener à bien ses missions, différentes activités seront confiées au volontaire :

- Aide à l'organisation de rencontres (journées techniques, visites de terrain, colloques, etc.)
- Animation des réseaux sociaux de l'association
- Animation du site internet de l'association (publication d'articles)
- Appui à la conception d'outils de communication : flyers, newsletter...
- Participation à des manifestations de partenaires : forum, rencontres techniques...

Profil recherché

Personne ayant entre 18 et 25 ans :

- Intérêt pour la communication numérique (web, réseaux sociaux, vidéo...)
- Sensibilité pour l'environnement et le développement durable
- Bonne expression écrite et orale
- Adaptabilité

Conditions

Le service civique disposera d'un bureau au siège de l'Association à Marseille

Durée : 6 mois

Période : mars à août 2020.

Horaires : 28 h hebdomadaires

Lieu : Marseille (siège de l'Association), le service civique sera également amené à faire des déplacements (région méditerranéenne française). Les frais de déplacement réalisés dans le cadre des missions seront remboursés.

Indemnisation service civique :

- Indemnité mensuelle de l'Agence de services et de paiements : 473,04 €/mois
- Prestation versée au volontaire par l'organisme d'accueil : 107,58 €/mois

Candidatures

Candidatures

Merci de nous envoyer votre candidature (C.V. + lettre de motivation) à l'adresse : contact@foret-mediterraneenne.org

Pour en savoir plus sur notre association :

<http://www.foret-mediterraneenne.org/fr/>